



### **Le gouvernement dit suivre cette affaire avec tout l'intérêt qu'elle mérite.**

Martinez Zogo, directeur général d'Amplitude FM, une radio privée basée à Yaoundé, la capitale politique du Cameroun, a été enlevé le 17 Janvier par des inconnus.

4 jours après, l'on reste toujours sans nouvelles de l'animateur de l'émission très suivie dénommée « Embouteillages ».

Au sein de la corporation, c'est l'émoi et la consternation. Martinez Zogo quelques jours avant son enlèvement, défrayait la chronique avec des sujets de détournements de fonds supposés, mettant en cause Jean-Pierre Amougou Belinga, patron consortium l'Anecdote.

### **Le gouvernement sort du silence**

Le porte-parole du gouvernement, le Ministre de la communication, René Emmanuel Sadi, dans un communiqué du 20 janvier, précise que « **les instructions ont été données afin que toute la lumière soit faite sur la disparition de Martinez Zogo** ».

Le même communiqué indique par ailleurs que le gouvernement a toujours eu à cœur de garantir le libre exercice de la profession de journaliste dans le cadre et le respect des lois et

règlements en vigueur.



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION**  
**MINISTRY OF COMMUNICATION**

12 0 JAN 2023

**COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT**

Le public a été informé de la disparition depuis quelques jours, de Monsieur ZOGO Martinez, Chef de chaîne de la radio urbaine dénommée " Amplitude FM ", et animateur de l'émission quotidienne " Embouteillages " bien connue.

Les informations actuellement disponibles font état de ce que l'intéressé n'est présent ni à son domicile, ni à son lieu de service.

Le Gouvernement suit cette situation avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

A cet égard, des instructions ont été données, afin que toute la lumière soit faite sur la disparition jusqu'à date, de Monsieur ZOGO Martinez.

Au demeurant, c'est le lieu de redire que le Gouvernement a toujours eu à cœur de garantir le libre exercice de la profession de Journaliste, dans le cadre et le respect des lois et règlements en vigueur, de l'éthique et de la déontologie qui régissent cette profession.

Et dans cette perspective, le Gouvernement réaffirme que tout est et sera toujours mis en œuvre, pour préserver la liberté de la presse dans notre pays, en même temps qu'il en appelle au sens de responsabilité et au professionnalisme des journalistes, qu'exige l'exercice de leur noble métier.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION  
Portez-Parole du Gouvernement



*Emmanuel SADI*

Emmanuel SADI